



Entrepreneuriat des jeunes

La Team RM et Untapped lancent le concours The Nest Afrique Francophone

Le think and do tank Team RM, en partenariat avec Untapped initie un concours pour aider les jeunes entrepreneurs francophones, notamment togolais et béninois à trouver des « financements d'investisseurs providentiels ». L'initiative fait suite au webinaire international sur la finance ...



ENTREPRENEURIAT



Entreprenariat rural

Le PNER va financer 600 projets pour les 3 prochains mois

Le Projet national de promotion de l'entreprenariat rural (PNER) a rendu public ce 24 juin 2020, un nouveau projet. Il s'agit d'un plan d'urgence de financement au profit de 600 jeunes entrepreneurs ruraux.

PAGE 11

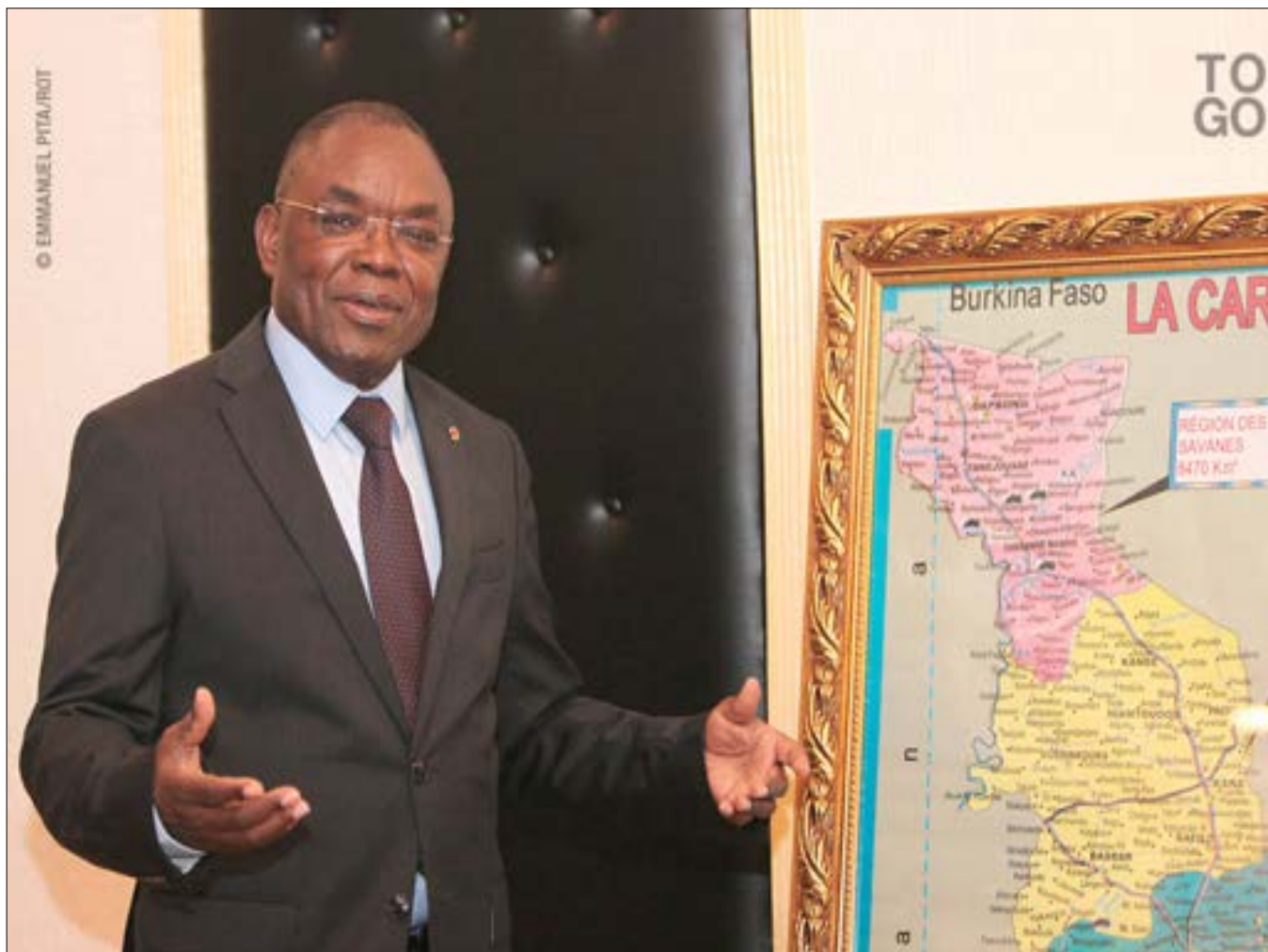
INTERVIEW



Mobilisation sociale à l'épreuve de la riposte contre la Covid-19

L'Experte en Ingénierie sociale et communication Catherine Noulou-Kmey Djayouri de l'ANSOT livre son analyse à Togo Matin

PAGES 6&7



Décentralisation

Un an après le démarrage, quel est l'état des lieux ?

Le 30 juin 2019, les Togolais étaient aux urnes dans le cadre des élections locales pour le choix des conseillers municipaux. Ensuite a suivi l'élection des maires dans les 117 communes que compte le pays. La décentralisation venait alors de rentrer dans sa phase opérationnelle. Un an après, quel est l'état des lieux ?

PAGE 3

POINT DE VUE

Covid-19 et fortunes diverses : « comme on fait son lit, ainsi on se couche »

Les résultats à géométrie variable obtenus par chaque pays dans la lutte contre le coronavirus traduisent bien ce proverbe utilisé au milieu des années 50 et qui dit : « comme on fait son lit, ainsi on se couche ». Il ne sert à rien de vouloir défier l'existence du diable. Il vaut mieux composer avec l'idée selon laquelle il existe et ainsi éviter des désagréments inutiles. Qu'il existe véritablement ou non, des concours de circonstances pourraient nous amener à regretter de l'avoir ignoré. C'est cela que l'on observe dans la gestion de la pandémie du coronavirus. Les pays africains dont le Togo peuvent peut-être et pour le moment dire merci à la providence divine, aux divinités africaines ou encore à la résistance de la race noire etc cela dépend des croyances de chacun. Il est certain en tout cas que le continent a une spécificité qui fait son avantage. Toutefois, il a fallu que les dirigeants des pays comme le Togo prennent très tôt la réelle mesure de la situation ...

PAGE 3

TAUX: 0%

Pour une belle rentrée scolaire et un avenir assuré !

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2020

Durée du remboursement : **12 mois**

* Offre soumise à conditions

La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>



SOMMAIRE

Nigéria / Dislocation de la Cedeao
Le président Muhammadu Buhari prévient



P 4

Audiovisuel
La série documentaire « Autres soleils d'Afrique » pose ses valises au Togo



P 9

« FitnessMind »,
Un esprit sain dans un corps sain



P 11

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Témoignages de Mlle Lalabia Gado Jacqueline

« j'ai obtenu un premier crédit de 300.000 F CFA qui m'a permis de monter mon atelier que j'ai baptisé Anaïs Coiffure »

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des produits FNFI", votre journal Togo Matin vous conduit dans la Région de la Kara, 420 km au nord de Lomé, pour partager les expériences de Mlle Lalabia Gado Jacqueline, promotrice de Anaïs coiffure, bénéficiaire du produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF) du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI).

Le Produit AJSEF vise les jeunes diplômés sans emplois, les jeunes artisans avec à la clé un appui financier devant permettre à ces derniers de démarrer ou de consolider une activité génératrice de revenus. Depuis la mise en œuvre du Produit AJSEF sur le terrain, des milliers de jeunes de toutes les régions ont eu accès à ce produit qui a induit de nombreux changements dans leur quotidien. Au nombre de ces bénéficiaires, Lalabia Gado Jacqueline, 30 ans résidant à Kara dans la préfecture de la Kozah.

"J'ai 30 ans et je suis coiffeuse de formation. Après l'obtention de mon certificat il ya quelques années, j'éprouvais d'énormes difficultés à m'acheter des kits d'outillage pour démarrer mes activités. Cela constituait des soucis pour moi. J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt la cérémonie de lancement du Produit Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF). Quelques semaines plus tard, une équipe du FNFI est venu

dans la région de la Kara pour animer des émissions de sensibilisation sur les radios locales. Les émissions étant interactives, j'ai appelé et j'ai posé plusieurs questions qui m'ont permis de mieux cerner les contours de ce produit. Certaines de mes amies de bonne foi du quartier et moi nous sommes constituées en groupe solidaire et nous nous sommes rendus auprès de PROMOFINANCE Kara pour nous faire enregistrer. Nous avons suivi tout le processus." Un processus de formation en création de micro entreprise et gestion de crédit indispensable avant tout déblocage de crédit, la formation étant assurée par des Prestataires de Services Techniques. La formation est indispensable afin de doper les capacités des bénéficiaires à mieux rentabiliser leurs activités.

"Après la formation qui je l'avoue était très intéressante, j'ai obtenu un premier crédit de 300.000 F CFA qui m'a permis de louer un petit local, d'acheter des kits de coiffure



Mlle Lalabia Gado Jacqueline

et de pouvoir monter mon atelier que j'ai baptisé Anaïs Coiffure. Je dois avouer que je me suis installé dans un nouveau quartier ici à Kara et j'ai la chance de posséder l'un des rares ateliers de coiffure dans ma zone. Ce qui fait que j'ai assez de clientes et je parviens à dégager un bon chiffre d'affaire."

Un an plus tard, Jacqueline a soldé le premier crédit qu'elle a reçu et sollicite un second crédit sensé lui permettre de diversifier ses activités. Mais elle n'ignore pas que le

second crédit également de 300.000 FCFA est également remboursable sur une période de 12 mois.

"J'ai pu mesurer une fois que j'ai soldé le premier crédit combien le crédit AJSEF m'a permis de prendre mon destin en main et de gagner le pari de mon devenir. Parce que j'ai réussi à rentabiliser le premier crédit que j'ai reçu, j'ai fait la demande pour obtenir le second crédit également de 300.000FCFA. Ce crédit m'a permis d'ajouter à mon activité de coiffure, des

activités secondaires telles que la manucure et la pédicure. Comme vous le savez, ce genre d'activités marchent de père. Quelqu'un qui veut se faire belle de la tête veut également avoir des mains et des pieds bien jolis. C'est profitable pour moi d'avoir su allier ses trois composantes."

L'expérience de Jacqueline est passionnante et recoupe celles de plusieurs autres jeunes à travers le pays qui ont eux aussi rejoint la dynamique de l'inclusion financière.

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



tm
TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG. LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

POINT DE VUE

... Le chef de l'Etat a mis en place un comité de crise avant même l'annonce du premier cas. Un Conseil scientifique a été composé. Une coordination a été mise en place. Et malgré la fermeture des frontières, le gouvernement togolais a réussi à obtenir du matériel de riposte et de prise en

charge. Le CHR-Lomé commune a été rapidement rénové. A ce jour, le Togo est en train de sortir tout doucement de la zone rouge, avec d'importants acquis.

Sur le plan international, ce fut plutôt, le cafouillage total. Que ce soit sur en matière de remèdes, de

l'attitude à adopter pour faire face à la maladie, les dirigeants politiques et ceux de l'OMS n'ont pas vraiment réussi à s'entendre. Les Etats-Unis et le Brésil où les dirigeants ont été indisciplinés s'en sortent avec de lourds bilans.

Le pays de Donald Trump enregistre plus 2 millions

de cas actifs et plus de 100 mille morts. Au Brésil, Médecins sans frontières qualifie la situation de cauchemardesque. Le nombre de cas ne cesse de grimper. En Europe par contre, les dirigeants à un moment donné ont été très rigoureux. Aujourd'hui, ils s'en sortent

progressivement.

Ainsi, « comme on fait son lit, ainsi on se couche ». Chaque pays bénéficie en quelque sorte du sommeil ou du repos qu'il mérite, conformément à la manière dont il a abordé cette pandémie dès que l'OMS a lancé l'alerte.

Edem Dadzie

Décentralisation

Un an après le démarrage, quel est l'état des lieux ?

Le 30 juin 2019, les Togolais étaient aux urnes dans le cadre des élections locales pour le choix des conseillers municipaux. Ensuite a suivi l'élection des maires dans les 117 communes que compte le pays. La décentralisation venait alors de rentrer dans sa phase opérationnelle. Un an après, quel est l'état des lieux ?



Payadowa BoukpeSSI

Il faut dire que cela faisait pratiquement trois décennies que le Togo n'avait plus tenu d'élections locales. La gouvernance locale était en difficulté et cela rejaillissait négativement

sur le développement de nos communautés. Après que toutes les composantes se sont mises d'accord sur l'amorce du processus de décentralisation, cela allait-il être facile ? Pas évident. Il est clair en effet que les

débuts seront compliqués. L'on devra aller par tâtonnement. La plupart des élus locaux n'ont aucune expérience de la gouvernance locale. Il va falloir donc les outiller. C'est d'ailleurs ce que reconnaît

le ministre Payadowa BoukpeSSI, en charge de la Décentralisation, mardi dernier, lors d'une rencontre avec les partenaires techniques et financiers.

Cette réunion avait pour objectif de leur exposer les actions entreprises par le gouvernement pour faciliter la transition des délégations spéciales vers les nouveaux conseils municipaux. Il s'agit notamment du renforcement de l'arsenal juridique relatif à la décentralisation, de la création d'un fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT), ou encore l'amélioration du cadre de travail des communes.

En ce qui concerne le fonds d'appui, il faut reconnaître que sans l'argent, les nouvelles mairies risquent de ne rien faire de leurs mandats de 6 ans. En même temps, il faut leur apprendre à mobiliser des ressources endogènes, surtout que l'on leur a cédé la gestion de certains biens de l'Etat dont des marchés.

Ils doivent aussi pouvoir nouer des partenariats qui soient profitables à leurs communautés.

C'est aussi cela l'autonomie que l'on appelle de tous les vœux. Mais fondamentalement, à ce jour, les nouvelles municipalités n'ont pas encore vraiment pris leurs responsabilités, même s'il y a par-ci et par-là des initiatives louables. La construction des infrastructures est aussi un autre problème auquel le Togo doit faire face en ce début de décentralisation. Des partenaires comme l'Allemagne accompagnent déjà le gouvernement pour doter les communes de bâtiments dignes de ce nom. Mais il est certain qu'il faudra attendre encore quelques années pour que tous les aspects nécessaires à une gouvernance locale optimale soient visibles. Toutefois, ce fut une excellente idée d'y être allé dès maintenant.

Edem Dadzie

Cantines scolaires

Un programme dont l'intensification se justifie parfaitement

Le programme des cantines scolaires a repris au Togo en 2008 grâce au financement de la Banque mondiale (BM) et de l'Etat. Mardi dernier, les députés togolais ont voté à l'unanimité une loi sur l'alimentation scolaire, afin de renforcer ses mécanismes de mise en œuvre. Cela se justifie si l'on tient compte de l'adage selon lequel « ventre affamé n'a point d'oreilles ».

« Les programmes de repas scolaires sont un moyen essentiel d'accroître non seulement l'inscription en classe mais aussi de soutenir l'assiduité, d'améliorer la performance scolaire et la croissance des économies locales », indique Ertharin Cousin, directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM). Et au Togo, l'on sait tous les avantages de ce programme pour le système éducatif et l'économie locale.

Les chiffres sont plutôt encourageants. 60% à 75% des besoins quotidiens des enfants en termes d'alimentation sont couverts par les repas scolaires. Le taux de fréquentation

scolaire a augmenté jusqu'à 9,4%, comparé à 7% auparavant, dans les zones bénéficiaires. L'inscription des filles a augmenté de 12,6% alors que ce taux est de 5,5% dans les écoles non bénéficiaires. En termes d'efficacité, les évaluations ont révélé que 75% des ressources du programme servent à l'achat des denrées alimentaires, contre une moyenne de 59% dans les programmes similaires mis en œuvre dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne.

De plus, l'approche multisectorielle adoptée par le Togo dans la mise en œuvre de son programme a permis de renforcer le développement de

l'économie locale grâce aux achats locaux et d'employer des femmes et des hommes dans les localités d'intervention.

Selon Victoire Tomegah-Dogbè, ministre en charge du Développement à la base, de l'Artisanat et de la Jeunesse, qui pilote ce projet, 97 518 élèves dans 315 écoles primaires publiques du Togo bénéficient aujourd'hui des cantines scolaires. Plus de 72,3 millions de repas ont été distribués depuis 2008.

Depuis 2011, le ministère dirigé par Mme Dogbè et celui en charge de l'Agriculture appuient des jeunes et des groupements de producteurs (production



Victoire Tomegah-Dogbè

animale et végétale) et transformateurs de produits locaux à travers les projets et programmes tels que le Faiej, le Pradeb, le FNFI, le PSAEG/PRT, le Paiej-SP, le Pniasa, le Pasa etc... lors de la séance plénière du mardi dernier, les députés ont fait des

propositions pour intensifier le programme, l'étendre à d'autres écoles, l'améliorer et le mettre à l'abri d'éventuels fossesoyers. C'est d'ailleurs le but du projet de loi voté. La ministre Dogbè en a fait la promesse.

Edem Dadzie

Côte d'Ivoire / Elections

L'enrôlement prolongé jusqu'au 30 juin 2020

Prévues pour démarrer le 13 juin et prendre fin le 24 juin 2020, les opérations d'enrôlement des électeurs ont finalement démarré au Togo, le 16 juin. Au centre d'enrôlement logé au siège du Consulat de la Côte d'Ivoire à Kadjiviakopé, une autopsie de l'opération a permis de mettre en évidence les réelles difficultés rencontrées par l'équipe chargée de l'enrôlement et les Ivoiriens sortis en nombre pour se faire enrôler.

À 8 heures déjà le matin, la cour du Consulat de Côte d'Ivoire au Togo paraît déjà contiguë pour accueillir les citoyens. Le superviseur des opérations d'enrôlement rapporte comment les opérateurs de saisie sont obligés de venir plus tôt que prévu pour démarrer le travail. Pour lui, il ne fallait pas ajouter à l'impatience des électeurs venir obtenir leur carte, la lenteur de l'opération elle-même. « Nous avons accusé 3 jours de retard dans le démarrage des opérations. Au Bénin, au Ghana et au Togo, les moyens logistiques sont arrivés avec un retard de 48 à 72 heures. Et cela est dû principalement à

l'Etat d'urgence décrété dans ces pays ». Avec cette affluence tous les jours, le Consulat a été très vite débordé. Car, avec les estimations faites et les moyens logistiques mis à disposition, la réalité a montré que la population Ivoirienne de la diaspora, notamment au Togo, a vraiment augmenté ces dernières années. Pour Arnaud Yao Koffi Dibi, Vice-président de la Commission électorale des représentations diplomatiques (Cred), Commissaire-superviseur de l'enrôlement au Togo, « Nous nous sommes rendus compte que l'évaluation de départ n'a pas été réaliste. Il y a plus d'Ivoiriens au Togo que

ce que nous avons estimé. On retrouve des Ivoiriens à Aného, Atakpamé, Kara, Mango et Cinkassé, pour ne citer que ces villes-là. ». A ce nombre sous-estimé au départ, s'ajoute le problème de décentralisation des opérations d'enrôlement. Les Ivoiriens de l'intérieur du Togo ne peuvent donc pas se faire enrôler à moins d'un sursaut patriotique. Pour parer au plus urgent, le superviseur s'est appuyé sur les bonnes volontés pour aider à accélérer les opérations d'enrôlement. Mais c'est beaucoup plus l'implication des acteurs politiques dans la sensibilisation des Ivoiriens



L'opération d'enrôlement au Consulat de Côte d'Ivoire au Togo

résidant au Togo que le Commissaire-superviseur salue. En l'absence de tête de liste, les différents délégués des partis politiques présents au Togo ont sensibilisé les populations sur l'importance de l'opération d'enrôlement. Même si le couvre-feu au Togo a limité la portée de cette action conjointe et citoyenne des partis politiques, le Commissaire-superviseur Arnaud Yao Koffi Dibi reconnaît surtout les effets bonifians de cette action. Car, selon lui, c'est grâce à cette sensibilisation que les populations se sont vite

mobilisées. Malheureusement, « les soucis techniques ont ramolli quelque peu leur ardeur, mais l'engouement et la détermination sont restés intacts ».

Aujourd'hui, la Commission électorale indépendante (CEI) a prolongé la date. Les Ivoiriens pourront donc se faire enrôler jusqu'au 30 juin 2020. Mais pour ce qui concerne les Ivoiriens de l'intérieur du Togo, ils devront faire le déplacement du Consulat à Lomé pour se faire enrôler.

T.M.

Nigéria / Dislocation de la Cedeao
Le président Muhammadu Buhari prévient

Le président du Nigéria, Muhammadu Buhari, a pour la première fois évoqué ce mercredi un risque de dislocation de la Cedeao, en cas d'arrivée de la monnaie Eco en remplacement du franc CFA par la zone Uemoa. Même s'il ne s'agit pas d'une menace, les déclarations de Muhammadu Buhari montrent que les positions restent tranchées.



Muhammadu Buhari

L'adoption d'une monnaie unique en Afrique de l'Ouest fait toujours débat. Plus de six mois après l'annonce d'Abidjan, le projet de loi portant modification du traité de l'Uemoa est toujours sur les tables des Parlements nationaux des pays membres, ainsi que sur celle du Parlement français. Dans ce document, la monnaie Eco a un taux de change fixe avec l'euro. Et malgré le départ des représentants de Paris des instances de la politique monétaire de la nouvelle devise, le statut de garant financier donne à la France le droit de nommer, en cas de crise, des représentants au sein du Conseil de politique monétaire de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest. Pour le Nigéria, il n'y a

pratiquement aucune différence entre l'Eco de la zone Uemoa et le franc CFA actuel. Et c'est cette confusion que les pays de la Cedeao, qui ont aujourd'hui chacun leur propre monnaie, veulent lever. D'autant plus que la monnaie unique des 15 pays d'Afrique de l'Ouest aura un taux de change flexible face à un panier de devises. L'Eco devrait en principe commencer à circuler avant la fin de cette année. La série de tweets du président nigérian souligne donc l'urgence de clarifier cette situation. Et Muhammadu Buhari, dont le pays représente plus de 60% du PIB de la Cedeao, dit qu'il a tellement misé sur le projet de monnaie unique, « pour laisser faire les choses à la simple convenance et à la commodité ».

Avec Rfi.fr

Bénin / Libération d'Ignace Sossou
Libéré, le journaliste Ignace Sossou espère être blanchi en Cassation

Il avait été condamné à 18 mois de prison, dont 6 mois fermes. En appel, la sentence était revenue à 6 mois de prison ferme et 6 mois avec sursis, en plus d'une amende de 500 000 francs CFA. Ce mercredi 24 juin 2020, le journaliste de Bénin Web TV recouvre sa liberté après 6 mois de détention. L'intéressé n'a pas fait de commentaires à sa sortie, mettant tout son espoir sur la décision des juges de la Cour de cassation auprès desquels il s'est pourvu après la décision de la Cour d'appel.

Après la chaleureuse phase des accolades et des poignées de mains pour exprimer l'euphorie de cette libération, le journaliste et son conseil ont rappelé leur attachement au verdict de la Cour de cassation. Pour eux, le combat n'est pas encore fini. « L'esprit des lois du Bénin est que le journaliste ne doit jamais se retrouver en prison pour ses écrits. Le combat n'est pas fini, nous allons le continuer pour que la juridiction suprême nous situe par rapport à la compréhension qu'il faut avoir des lois de la République, la loi portant code de la presse et la loi portant code de la numérique ». Ignace Sossou avait été interpellé le 19 décembre 2019 à son domicile par des éléments de l'Office central de répression de la cybercriminalité, avant d'être placé sous mandat de dépôt fin décembre. La veille de son arrestation, le journaliste avait posté sur ses pages Facebook et Twitter des propos attribués au procureur de la République Mario Metonou, intervenant



Ignace Sossou

lors d'une conférence organisée à Cotonou par l'Agence française de développement médias (CFI, dépendant du ministère français des Affaires étrangères) pour débattre des « Fake news ». Les propos relayés semblaient plutôt critiques

de l'attitude du pouvoir béninois vis-à-vis de la liberté d'expression. « La coupure d'Internet le jour du scrutin (législatif) du 28 avril est un aveu de faiblesse des gouvernants », aurait notamment déclaré le procureur.

T.M.



DIRECT AGENCE
Agence conseil en communication

Vous êtes un annonceur, un privé, une agence conseil en communication ou un homme d'affaires ? Vous avez besoin d'une communication dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 112, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjole
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Sécurité alimentaire

La BAD accorde une réaffectation de 3 millions de dollars au Togo

Pour aider le Togo à faire face à la pandémie du coronavirus, la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé une réaffectation de 3 millions de dollars. Cet appui est destiné au secteur agricole.



Un champ de maïs

Cette approbation a été faite le 18 juin dernier par le Conseil d'administration de la BAD. La somme servira à acheter des intrants agricoles afin de contribuer à la sécurité alimentaire du pays.

Selon l'institution

panafricaine, la subvention permettra de canaliser les fonds nécessaires d'un prêt du Fonds africain de développement **p r é c é d e m m e n t** approuvé vers le projet de transformation agroalimentaire du Togo (PTA-Togo), pour

l'achat d'engrais, de pesticides biologiques et de semences. Les intrants seront destinés à environ 150 000 petits agriculteurs. Ils pourront leur servir pour la prochaine campagne agricole.

Afin d'éviter une crise alimentaire, le

gouvernement togolais a pris différentes mesures à l'instar de l'achat des intrants de bonne qualité. L'utilisation de ces intrants devrait stimuler une production supplémentaire de 12 700 tonnes de maïs, 18 000 tonnes de riz, 1 700 tonnes de graines de sésame et 2 200 tonnes de produits maraîchers. Pour Martin Fregene, directeur du département de l'agriculture et de l'agro-industrie de la BAD, « en plus de réduire les effets du Covid-19 sur la sécurité alimentaire, l'opération d'achat d'intrants prévue contribuera à terme à augmenter la production et donc à réduire les importations de produits alimentaires ».

L'institution indique qu'un ensemble d'appuis budgétaires d'une valeur de 27,44 millions de

dollars est actuellement à l'étude pour fournir un soutien supplémentaire au Togo. L'objectif étant de renforcer la résilience économique et sanitaire du pays face à la Covid-19. La Banque africaine de développement reconnaît que la crise sanitaire a déjà perturbé les chaînes alimentaires du fait de ses impacts sur l'offre et la demande alimentaires, et d'une baisse du pouvoir d'achat des producteurs, des capacités de production et de l'accès aux intrants agricoles. Face à la pandémie, la Banque a mis en place un mécanisme de réponse pouvant atteindre 10 milliards de dollars. Ce mécanisme permet de fournir à ses pays membres régionaux les ressources nécessaires pour faire face à la crise.

Félix Tagba

Energie électrique

La Boad approuve un financement de 15 milliards FCFA pour le Togo et le Bénin

La Banque ouest africaine du développement (Boad) a effectué sa 117ème réunion du conseil d'administration mercredi 24 juin. Au cours de cette rencontre qui s'est tenue par visio-conférence, la Banque a approuvé un financement de 15 milliards FCFA pour un projet au Nord du Togo et du Bénin.

Il s'agit d'un projet de construction de la ligne d'interconnexion 161 Kv Natitingou-Tanguéta-Porga-Frontière Bénin/Togo et des postes HTB/HTA associés en République du Bénin. A travers cette initiative l'institution ouest africaine veut satisfaire l'offre d'énergie de façon durable et sécuriser l'approvisionnement en énergie électrique des grandes localités de l'extrême nord du Bénin et du Togo. Un montant de 15 milliards FCFA est accordé pour cette opération.

Le projet permettra de renforcer la capacité énergétique du pays. Au cours de cette réunion, le montant total de nouveaux financements

de projets approuvés par la Boad s'élève à 228 milliards FCFA. La Banque mobilise aussi 275,6 millions d'euros (soit 180,78 milliards FCFA) de lignes de crédit et subventions pour soutenir son action en faveur des Etats et du secteur privé de l'Uemoa (Union économique et monétaire ouest africaine).

Le bilan des réalisations à mi-parcours des prévisions financières de l'exercice 2020, l'état de recouvrement des créances sur prêts de la Boad au 31 mai 2020 et le rapport d'évaluation de la mise en œuvre du Plan stratégique 2015-2019 ont été examinés. Des propositions d'axes pour le nouveau Plan



Des responsables de l'institution à la visio-conférence

stratégique 2021-2025 ont été également effectuées.

Selon l'institution, de nouvelles opérations dont huit prêts à moyen et long termes d'un montant de 118 milliards FCFA, un prêt court

terme d'un montant de 10 milliards FCFA et un programme de soutien au secteur privé de l'Uemoa d'un montant de 100 milliards FCFA ont été approuvés par le conseil. Ce qui porte à 6 235,8 milliards FCFA, le total des engagements

(toutes opérations confondues) de la Boad. La réunion s'est tenue sous la supervision de Christian Adovelande, Président du conseil d'administration et président de la banque.

Félix Tagba

Mobilisation sociale à l'épreuve de la riposte contre la Covid-19

L'Experte en Ingénierie sociale et communication, Catherine Noulo-Kmey Djayouri de l'ANSOT livre son analyse à Togo Matin

«La solidarité à base communautaire a été la première sur le terrain social. En début de la crise et pendant un temps, elle s'est positionnée auprès des populations en substitut puis en complément à l'assistance des agences gouvernementales, les ONG et associations de développement, partenaires traditionnelles des communautés ... »

La menace de vivre désormais avec cette nouvelle donne qui intègre le nouveau coronavirus dans nos habitudes de vie est plus qu'évidente. Six mois après le début de cette pandémie, le monde, et surtout l'Afrique peinent à trouver des solutions médicales adaptées de riposte. Le confinement et la distanciation sociale sont difficiles à respecter dans la plupart des pays africains. Aux mesures de bouclage de certaines villes et de couvre-feux prises l'Etat Togolais se joignent des accompagnements multiformes aux groupes cibles les plus vulnérables. Togo Matin est allé à la rencontre de Madame Catherine Djayouri, experte en ingénierie sociale et communication, présidente de l'Association nationale des sociologues du Togo (Ansot). Elle nous livre dans cet entretien son analyse de la gestion de la riposte et les motivations qui ont guidé leur contribution aux fonds de solidarité créé par le gouvernement pour combattre le coronavirus.



Catherine Noulo-Kmey Djayouri

TM : On a assisté à un élan de solidarité sans précédent au sein des populations. Pensez-vous que c'est un phénomène qui peut s'inscrire dans la durée ou juste un feu de paille ?

La solidarité est une valeur, un mode de vie des populations africaines. Il y a toujours eu une économie basée sur la solidarité. En l'absence de mécanisme de protection sociale, d'assurance maladie universelle, d'assurance vie, d'allocation familiale universelle, les économies africaines se sont bâties sur l'entraide et la solidarité. Selon les circonstances, elles s'expriment par un soutien direct à un membre de la famille en situation difficile ou par une cotisation au sein d'une mutuelle de ressortissant d'un canton ou d'anciens élèves d'un collège. Les fonds servent à soutenir les membres pour des événements heureux ou

malheureux ou des réjouissances populaires pour renforcer la cohésion entre membres.

La crise de la Covid19 aura connu la formalisation de la générosité publique. Une forme de reconnaissance de la solidarité communautaire. Il s'agit de toutes ces initiatives prises ici et là et qui sont le fait d'individus ou de groupes de personnes au sein d'associations cantonales ou de regroupements de cadres d'une préfecture, d'anciens pensionnaires d'un lycée ou de promotion à la fac... Les actions ont consisté à lever des fonds de leur trésorerie ou par des cotisations parallèles souvent pour acheter et convoier du matériel, des dispositifs de mesures barrières et de vivres aux populations vulnérables et rendues indigentes du fait de la crise. Elles ont été présentes pour sensibiliser les populations.

Au cours de cette pandémie, cette solidarité à base communautaire a été la première sur le terrain social. En début de la crise et pendant un temps, elle s'est positionnée auprès des populations en substitut puis en complément à l'assistance des agences gouvernementales, les ONG et associations de développement, partenaires traditionnelles des communautés.

Apparemment les populations vulnérables ont été bien servies avant l'arrivée des structures étatiques et des ONG. Quelle est la spécificité de cette forme de solidarité ?

C.D. : Cette forme de solidarité a été spontanée, efficace et efficiente dans sa mise en œuvre. Elle s'est délestée de toute procédure. Elles n'en a d'ailleurs presque pas (sourires). Partant de là, les décisions et actions n'ont pas été astreintes à des cérémonies officielles de signature de convention ou de partenariat entre tel village et ses cadres à Lomé ou sa diaspora. Les gens ne se sont pas posé beaucoup de questions. L'urgence est là. Il faut y aller si tant est qu'on a les moyens de notre politique.

Vous semblez décrire ce qui a motivé la contribution de l'association que vous présidez, Ansot, à contribuer aux fonds de solidarité de lutte contre la Covid19 mis en place par le gouvernement !

C.D. : Vous avez deviné ?

C'est passé à la télé !

C.D. : Effectivement, cette stratégie de communication, celle de rendre publics les dons a contribué à la décision du Bureau exécutif de l'association des sociologues d'inviter les membres à faire un effort pour participer à cette action citoyenne. Le challenge était de réunir 1 million de francs CFA. Nous avons mobilisé au-delà. C'est dire toute l'implication des membres de cette jeune association qui croient en cette initiative spontanée et salutaire.

C'est un message que l'association a voulu lancer ?

« (...) Vu sous son aspect économique, nous sommes dans un schéma de crowdfunding, le financement participatif ou socio financement de la relance économique. »

Bien vu. Si tout le monde, entité morale ou physique, contribuait

avec le franc symbolique à l'élan de solidarité nationale, le citoyen aura démontré son attachement aux valeurs humaines de solidarité qui caractérisent l'Afrique et surtout notre pays le Togo. In fine, vu sous son aspect économique, nous sommes dans un schéma de crowdfunding, le financement participatif ou socio financement de la relance économique. Vous devez être au courant de la guéguerre entre économistes sur la dette de l'Afrique. D'aucuns pensent que l'Afrique est surendettée, d'autres disent qu'elle a encore de la marge et que nous sommes simplement sous financés. Les non-initiés que nous sommes, vous et moi, se perdent dans ces discours (sourire).

Et si on coupait court à tout ce débat en autofinçant notre développement ?

Cela paraît simple à dire mais pas impossible à faire, tout au moins à essayer un modèle de financement du développement. Commençons par des projets, pour passer ensuite aux programmes puis aux plans quinquennaux. Le citoyen deviendrait actionnaire d'une entreprise qui est la stratégie nationale de développement. A partir de là, la notion de gouvernance, de transparence, de redevabilité et surtout la célérité dans les prises de décision et dans leur mise en œuvre prendraient tout un autre sens.

Dans l'épisode du don au fonds de solidarité et de relance économique par exemple, Au-delà de l'action citoyenne louable à plusieurs égards je puis vous assurer que cette somme a été réunie en à peine une semaine par une trentaine de membres seulement sur près de 400 membres et sympathisants que nous sommes. Aussitôt réunie, aussitôt déposée. La question qu'on s'est posée pour se lancer est « oui ou non l'action est pertinente pour nous en tant qu'association ? Si elle est pertinente, où trouvons-nous les ressources pour une jeune association comme la nôtre » ? « Sollicitons l'assemblée des membres ». En une semaine le challenge a été relevé et la somme déposée sur le compte dédié.

Ce mécanisme de prise de décisions peut être pérennisé ?

Nous n'avons pas assez de recul pour juger de la pérennisation des acquis de ce mécanisme de prise de décisions et cette forme de gouvernance. Mais il est indéniable que c'est un modèle qui a fonctionné au cours de cette crise et qui en a sauvé beaucoup d'entre de nos concitoyens.

L'histoire nous dira si elle pourra être répliquée pour d'autres actions de développement surtout celles nécessitant une action d'urgence. Mais nous sommes ambitieux et nous croyons en la force mobilisatrice de notre association. Dans tous les cas le choc émotionnel créé par la pandémie a fait paraître une solidarité sur la base de la transparence au sein d'une communauté. Un modèle de gouvernance endogène très adapté.

Pour revenir au cas de la sensibilisation et de la communication autour de cette pandémie, ne pensez-vous pas, Madame Catherine Djayouri, qu'on en fait un peu trop quand on sait que sous nos tropiques la famine, le sida et le paludisme tuent et continuent par tuer des milliers d'enfants et d'adultes en silence ?

C.D. Il ne pouvait en être autrement, sauf aller se réfugier sur une île déserte et là encore (sourires). Il faut reconnaître que par des mécanismes d'adaptation et de résilience de l'imaginaire collectif, il y a des maladies ou épidémies ou des faits de société qui finissent par être intégrés et le vécu des populations comme une normalité. C'est ce à quoi on assiste avec la faim dans le monde, le paludisme, le sida, la tuberculose, le viol des femmes, le tribalisme, la violation des droits de l'homme, la rareté de l'eau. Toutes ces violations à la Déclaration des droits des personnes et des peuples sur lesquels tous les Etats ont fondé leur constitution.

Si nous faisons abstraction de toute considération complotiste et expansionniste, nous constatons que l'épisode du Covid bénéficie de la vulgarisation et de la démocratisation des technologies de l'information et de la communication. Les TIC ont rendu accessibles les messages véhiculés par les médias et facilités par les réseaux sociaux. Aujourd'hui, tout s'amplifie. Tout le monde dispose d'outils d'amplification de sa pensée et a la possibilité de le faire parvenir au plus profond des campagnes et des hameaux. L'information telle que distillée est accessible dans sa forme originelle que celle la plus raffinée. Elle est servie de la même manière au professeur d'université qu'au petit berger du fond de sa savane.

Donc dire qu'on en fait un peu trop pour cette pandémie, je dirai non. C'est dans l'ordre normal des choses. Qu'il soit mythe ou une réalité, aucun gouvernement au monde ne pouvait prendre le risque de faire fi de ce que le monde médical et scientifique a su démontrer comme étant une pandémie. La panique au sein des populations prouve à suffisance la conviction que ce mal a été pris

comme une menace pour la survie de l'espèce humaine.

Chez nous au Togo des citoyens, des organisations de la société civile, le citoyen lambda ont levé la voix pour demander au chef de l'Etat de « parler ». Une forme de l'expression du pouvoir du peuple. Un peuple en émoi qui se sent comme perdu dans les eaux troubles et qui demande à son père de dire un mot. Comme une prière vers le ciel.

Et les conséquences économiques et sociales ont-elles l'ampleur qu'on leur donne selon vous ?

« De la revendeuse de bouillie dans une école qui se retrouve du jour au lendemain sans activité du fait de la fermeture des écoles, en passant par la société de transport qui ne pouvait plus circuler du fait du bouclage des villes, à l'heure du bilan à mi-parcours, l'addition est salée pour certains secteurs d'activités. »

C.D. : Ce n'est pas un mythe. Les conséquences sont réelles. Nous partons sur du factuel. On peut constater les effets induits de cette crise. Quant aux conséquences, elles relèveront d'études (à moyenne ou grande échelle) qui demandent un peu de recul pour des analyses pertinentes. Il est à noter que le monde scientifique a été très prolifique sur cette période qui ne semble pas prête de finir. Toute science confondue, de la médecine en passant par l'économie et la sociologie, le monde académique et scientifique a servi une multitude de rapports d'études à une communauté avertie ou non. Le public a eu droit à un foisonnement de rapports, de tribune, de sondage d'opinions, de panel de discussion par visioconférence, aux prévisions allant des plus optimistes au plus alarmistes sur le monde d'après la Covid 19.

Pour des raisons d'intérêt national, les Etats dans leur rôle régaliens, ont astreint leurs populations à des règles rigoureuses qui ont réduit de manière drastique la mobilité des personnes et parfois des biens. Ceci a forcément eu un impact sur l'activité des hommes et des femmes, leurs revenus, leurs fonctions sociétales et familiales. Les économies des pays africains sont animées à 85% par le secteur informel qui de par sa typologie est fait de 60% de commerce et de distribution. On va du simple au double en termes d'effets induits de cette situation. Les conséquences ont été vécues de manière assez disproportionnée. De la revendeuse de bouillie dans une école qui se retrouve du jour au lendemain sans activité du fait de la fermeture des écoles, en passant par la société de transport qui ne pouvait plus circuler du fait du bouclage des villes, à l'heure du bilan à mi-parcours, l'addition est salée pour certains secteurs

d'activités.

Cette crise n'a eu que des conséquences négatives ?

« Dans notre pays l'artisanat qui appelait à une reconnaissance dans le paysage des métiers porteurs s'est vu débordé de travail. Il a inventé ou mis à jour le fruit de sa créativité. Il a été mobilisé pour la fabrication de dispositifs de lave-mains, de bavettes, ces outils et objets rendus célèbres par cette crise. »

C.D. Il n'y a pas eu que du mauvais. Toute crise a connu son pan de révolution dans tous les domaines. Il y aura un avant et après Covid-19 comme il y en a eu pour les deux guerres mondiales, le crash boursier de 1929, les indépendances, la bataille de Kamina, et la crise récente des subprimes... Ces bouleversements deviennent des références pour le psychique et le vécu des hommes. Ces derniers créent, inventent des technologies, se réinventent, adoptent des modes de vie nouvelles pour survivre ou vivre dans ce nouvel ordre qui s'impose à eux.

La crise de la Covid-19 respecte ce cycle. D'aucuns appelleront cet instinct de survie, de la résilience d'autres le nommeront des opportunités. En effet, les médecins et le corps soignant se sont retrouvés héros malgré eux. Dans notre pays l'artisanat qui appelait à une reconnaissance dans le paysage des métiers porteurs s'est vu débordé de travail. Il a inventé ou mis à jour le fruit de sa créativité. Il a été mobilisé pour la fabrication de dispositifs de lave-mains, de bavettes, ces outils et objets rendus célèbres par cette crise. Les firmes de fabrications de produits cosmétiques ont dû transformer des branches de leurs activités pour les convertir à la produire exclusivement du gel hydro alcoolique. Qu'on ne s'y trompe pas, ceci n'est pas de l'effort de guerre. C'est du business. Le but ultime d'une entreprise c'est de faire des bénéfices, il faut le rappeler.

Fonds de solidarité et de relance économique, visio-conférences sur les thématiques de relance des économies africaines foisonnent. Mais les gouvernements n'oublient-ils pas le côté social ?

« Des traditions ancestrales ont été priées de s'adapter à l'état d'urgence sanitaire et sécuritaire. Par note ministérielle, des sacrosaintes fêtes traditionnelles ont été suspendues ou réduites au strict minimum pour les rituels traditionnels et l'intimité familiale pour les rites funèbres. C'est vous dire que la Covid-19 va au-delà de l'aspect économique pour toucher le ventre même du psychique collectif. Ces célébrations à travers lesquelles des individus ou

groupes d'individus renouvellent leur appartenance à une communauté donnée sont des lieux de retrouvailles d'un peuple et sa diaspora »

C.D. : La crise du coronavirus a été au-delà de tout, une crise sociale. Le tissu social et communautaire a été impacté. Les règles barrières édictées par les autorités sanitaires ont amené à la suspension provisoire des cérémonies aux défunts dans ce qu'elles avaient d'ostentatoire. Des traditions ancestrales ont été priées de s'adapter à l'état d'urgence sanitaire et sécuritaire. Par note ministérielle, des sacrosaintes fêtes traditionnelles ont été suspendues ou réduites au strict minimum pour les rituels traditionnels et l'intimité familiale pour les rites funèbres. C'est vous dire que la Covid-19 va au-delà de l'aspect économique pour toucher le ventre même du psychique collectif. Ces célébrations à travers lesquelles des individus ou groupes d'individus renouvellent leur appartenance à une communauté donnée sont des lieux de retrouvailles d'un peuple et sa diaspora. C'est pour eux l'occasion de renforcer leur identité et réitérer leur attachement à celle-ci. Le manque à gagner pour les annonceurs au cours de ces événements est un fait. Les pertes pour les économies locales sont réelles.

Revenons un peu à vous pour terminer cet entretien. Vous avez une vie associative assez comblée... qu'est-ce qui vous motive tant ?

C.D. : (Rires) A l'heure des réseaux sociaux, appartenir à un regroupement n'est pas difficile. Un clic et c'est bon !

Plus sérieux, je ne crois pas en l'individu dans la définition absolue du terme. Je crois aux hommes et en leur capacité à interagir dans une dynamique à créer un monde, s'ils se sentent bien. J'ai eu la chance d'étudier la sociologie, la science des faits sociaux. Celle qui considère l'homme dans un ensemble, un groupe d'individus qui interagissent. Seul ou isolé, Nul ne peut rien. Il faut parfois prendre le risque de sortir de son confort et aller à la rencontre des gens au sein d'une communauté, d'une équipe, d'une entreprise, d'une cellule de réflexion, accepter livrer ce qu'on a pour recevoir en abondance en retour. Je lis et suis un intellectuel qui dit et je le paraphrase, partager la connaissance ou tout au moins participer à la vie de la cité en livrant son avis, son engagement, ses convictions, c'est la seule chose qui nous enrichit après qu'on a partagé.

Propos recueilli par A. Wémima

DEVOIR DU JOUR

La mère a battu sa fille parce qu'elle était ivre. Qui était ivre ? La mère ou la fille ?

Quelques citations de Socrate à lire et à méditer !

- 1) « La vraie sagesse est de savoir que vous ne savez rien. »
- 2) « Une vie sans examen ne vaut pas la peine d'être vécue. »
- 3) « Le seul bien est la connaissance, le seul mal est l'ignorance. »
- 4) « Je ne peux apporter de connaissance à un homme, mais je peux le faire réfléchir. »
- 5) « Soyez ouvert, amical et positif avec toutes les personnes que vous rencontrez; tout le monde mène un combat long et difficile. »
- 6) « Les grands esprits discutent des idées; les esprits moyens discutent des événements; les petits esprits discutent des gens. »
- 7) « Dans tous les cas, mariez-vous : si vous tombez sur une bonne épouse, vous serez heureux. Si vous tombez sur une mauvaise, vous deviendrez philosophe, ce qui est excellent pour l'homme. »
- 8) « Celui qui ne se contente pas de ce qu'il a ne contenterait pas non plus de ce qu'il veut avoir. »
- 9) « Si vous ne recevez pas ce que vous voulez, vous souffrez; si vous obtenez ce que vous ne voulez pas, vous souffrez; même lorsque vous obtenez exactement ce que vous voulez, vous souffrez encore parce que vous ne pouvez pas le garder avec vous pour toujours. Votre esprit est une situation difficile. Il veut être libre du changement. Sans douleur, sans les obligations de la vie et la mort. Mais le changement est la loi et aucun montant de prétendant va modifier cette réalité. »

La mauvaise foi

«Je connais deux voisins qui travaillaient dans la même entreprise. Paul avait une voiture et Pierre n'avait pas de voiture mais tous les deux étaient de la même génération et ils occupaient le même poste dans l'entreprise.

Un jour les deux ont reçu un message comme quoi, le Directeur International doit désigner le Directeur National alors ils devraient vite se rendre au bureau.

Paul a pris sa voiture, en cours de route, il rencontre Pierre qui marchait, il l'ignore, il fait comme s'il ne l'avait pas vu et puis il le dépasse en vitesse. Pierre prend un raccourci. Paul tombe dans un embouteillage, pendant ce temps un Homme à moto invite Pierre à monter sur sa moto.

Après l'embouteillage, Paul arrive au bureau où il trouve Pierre qui est assis dans la salle. Le même Pierre qu'il a dépassé en ville la-bas, était assis dans la salle avant lui.

Le directeur a pris la parole et il a dit: "J'ai fait exprès pour vous convoquer urgemment, je voulais voir qui allait vite arriver au bureau et comme c'est Pierre le premier alors c'est lui que je nomme comme Directeur".

C'est juste pour dire que, chacun a son heure de gloire, l'autre a une voiture, toi tu n'as pas de voiture, ne te presse pas, ton tour arrive.

Ne soyez pas pressé dans la vie. Trop pressé arrive tard. Soyez patient dans la vie, n'enviez pas la vie de quelqu'un. Ne vous comparez à personne. Soyez humble, ne soyez pas méchant, aimons nous les uns les autres, Dieu s'occupera du reste dans votre vie.»

Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

Blagues du jour

J'aimerais comprendre comment l'Homme blanc a pu convaincre l'Homme noir que la polygamie était un péché tandis que l'homosexualité était un droit. Juste comprendre, pas discuter...

Pourquoi quand tu regardes un film avec tes parents et qu'on met une scène sexuelle, ils te regardent on dirait c'est toi le réalisateur

Mon professeur m'a dit de conjuguer le verbe "mourir" au futur simple. J'ai commencé par "tu mourras" et il m'a chassé de la classe

Draguer deux filles courtes en même temps n'est pas de l'infidélité. Les formules mathématiques même sont claires : demi + demi = un.

Lève toi un matin habilles toi bien, sors et vas demander le prix d'une voiture à SICA TOYOTA.

Parfois il faut effrayer la galère. Essaie et tu me donnes le résultat. Ça peut réveiller la richesse qui sommeille en toi.

Débat

Ma copine a volé l'argent de ses parents et me l'a donné pour monter un business... j'ai monté le business et je prospère aujourd'hui.... Maintenant ma question est celle ci : est ce que je dois épouser une voleuse ?

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél: 90 17 03 30
 COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Audiovisuel**La série documentaire « Autres soleils d'Afrique » pose ses valises au Togo**

L'Afrique est toujours perçue comme une curiosité. Certains pensent qu'elle n'est qu'un continent de misère où du petit au grand, on a le regard tourné vers l'Occident à la recherche d'un hypothétique eldorado. Loin d'être ce continent des ténèbres que l'on inscrit dans l'imaginaire collectif mondial, l'Afrique s'abreuve aux mille soleils des savoirs et de pensées agissantes et cohérentes, élaborant un tissu social et psychologique d'une rare force. C'est ce que la série documentaire « Autres Soleils d'Afrique » envisage de révéler au monde entier.

Après plusieurs mois d'arrêt à cause de la crise sanitaire mondiale du Covid-19, l'équipe de tournage et de production de la série documentaire historique « Autres Soleils d'Afrique » sera dans les semaines à venir au Togo. « Autres Soleils d'Afrique » est une œuvre co-produite par le Conseil International

des radios et télévisions d'expression française (Cirtef) et soutenue par l'OIF. La série entend mettre en lumière à travers les 26 minutes de chaque épisode, les savoirs africains modernes. La première saison de la série documentaire est dédiée aux six pays africains tels que le Bénin, la République de Maurice, la

République démocratique du Congo, Madagascar, le Sénégal et le Togo.

D'après le synopsis, « Autres Soleils d'Afrique » est une série documentaire du genre historique qui illustre les savoirs africains modernes : le port au dos des bébés et les massages qui leur sont accordés, les origines des mathématiques, les



L'affiche Autres Soleils d'Afrique

princesses sahéliennes d'Hollywood, l'architecture, la danse de la Rumba, le rituel des peuples côtiers Sawa et Duala au Cameroun. Cette série documentaire historique est une production de « Nokouemedia » au Bénin et réalisée par Selven Naidu. L'équipe du tournage « Autres Soleils d'Afrique » prendra la température du

Togo dans les prochains jours et fera découvrir au monde entier ce pays plein de vives chaleurs et de paysages euphoriques qu'il est.

Par ailleurs, ce projet de série documentaire a reçu de l'aide à la production de la part du Fonds Image de la Francophonie à hauteur de vingt mille (20 000) euros.

Nadia Edodji

Festival de musique**« Ma rue Ma musique », une édition confinée comme jamais**

Organisé pour la première fois en juin 2017, le festival de musique et des arts de rue, « Ma rue ma musique » porté par l'association « Sourire ensemble », est à sa quatrième édition. Justement, cette année en raison de la Covid-19 l'édition 2020 s'est transportée sur les réseaux sociaux et médias togolais.



L'affiche Ma rue Ma musique

D'un simple concert couplé d'activités sociales, le concept a évolué pour devenir un Festival de Musique et des Arts de Rue qui promeut la musique dans toute sa diversité, tout en exposant le talent des artistes dans tous les domaines de l'art. Le festival entend ainsi contribuer au développement et à la valorisation des industries créatives et culturelles au Togo en rendant accessible à chaque citoyen togolais peu importe sa situation sociale, un spectacle

inouï pendant la journée dédiée à la fête de la musique.

A l'occasion de la fête de la musique 2020, le festival « Ma rue ma musique » s'est digitalisé. En collaboration avec la Délégation de l'Union européenne au Togo et le festival « Ma Rue Ma Musique » de l'association Sourire Ensemble, l'Institut français du Togo (IFT) a offert une « Fête de la Musique » 100% numérique sur ses différents réseaux sociaux, du 21 au 22 juin 2020. Parallèlement aux activités, un concours

découverte talents de la musique a été organisé. Le lauréat gagnera un café-concert live à l'Institut français du Togo dès la reprise de ses activités.

Le festival « Ma rue Ma musique » vise à rendre l'art accessible à toutes les communautés, permet la réinsertion des jeunes démunis grâce à l'auto-emploi par le culturel et aussi par la création d'une industrie culturelle propre au Togo avec une foire riche.

Nadia E.

Lire

« La recherche de l'absolu » de Honoré de Balzac, Ed Beq. Pp 11-13

« ...De l'Autriche, elles ont conservé cette pesante diplomatie qui, suivant un dicton populaire, fait trois pas dans un boisseau. Le commerce avec les Indes y a versé les inventions grotesques de la Chine, et les merveilles du Japon. Néanmoins, malgré leur patience à tout amasser, à ne rien rendre, à tout supporter, les Flandres ne pouvaient guère être considérées que comme le magasin général de l'Europe, jusqu'au moment où la découverte du tabac souleva par la fumée les traits épars de leur physionomie nationale. Dès lors, en dépit des morcellements de son territoire, le peuple flamand exista de par la pipe et la bière. Après s'être assimilé, par la constante économie de sa conduite, les richesses et les idées de ses maîtres ou de ses voisins, ce pays, si nativement terne et dépourvu de poésie, se composa une vie originale et des mœurs caractéristiques, sans paraître entaché de servilité. L'Art y dépouilla toute idéalité pour reproduire uniquement la Forme. Aussi ne demandez à cette patrie de la poésie plastique, ni la verve de la comédie, ni l'action dramatique, ni les jets hardis de l'épopée ou de l'ode, ni le génie musical ; mais elle est fertile en découvertes, en discussions doctorales qui veulent et le temps et la lampe. Tout y est frappé au coin de jouissance temporelle. L'homme y voit exclusivement ce qui est, sa pensée se courbe si scrupuleusement à servir les besoins de la vie qu'en aucune œuvre elle ne s'est élancée au-delà de ce monde. La seule idée d'avenir conçue par ce peuple fut une sorte d'économie en politique, sa force révolutionnaire vint du désir domestique d'avoir les coudées franches à table et son aise complète sous l'auvent de ses steedes. Le sentiment du bien-être et l'esprit d'indépendance qu'inspire la fortune engendrèrent, là plus tôt qu'ailleurs, ce besoin de liberté qui plus tard travailla l'Europe. Aussi, la constance de leurs idées et la ténacité que l'éducation donne aux Flamands, en firent-elles autrefois des hommes redoutables dans la défense de leurs droits. Chez ce peuple, rien donc ne se façonne à demi, ni les maisons, ni les meubles, ni la digue, ni la culture, ni la révolte. Aussi garde-t-il le monopole de ce qu'il entreprend. La fabrication de la dentelle, œuvre de patiente agriculture et de plus patiente industrie, celle de sa toile sont héréditaires comme ses fortunes patrimoniales. S'il fallait peindre la constance sous la forme humaine la plus pure, peut-être serait-on dans le vrai, en prenant le portrait d'un bon bourgmestre des Pays-Bas, capable, comme il s'en est tant rencontré, de mourir bourgeoisement et sans éclat pour les intérêts de sa Hanse. Mais les douces poésies de cette vie patriarcale se retrouveront naturellement dans la peinture d'une des dernières maisons qui, au temps où cette histoire commence, en conservaient encore le caractère à Douai... »

Boire pendant le repas

Découvrez la réponse à cette question et à plusieurs d'autres sur la consommation de l'eau

Le corps humain est constitué à 65% d'eau. Il est donc primordial de s'hydrater régulièrement. Mais des préjugés persistent sur la consommation de ce liquide précieux. Découvrez les réponses à certaines questions que les gens se posent très souvent sur la manière de consommer de l'eau.

Il ne faut pas boire d'eau pendant les repas. Vrai ou faux ?

Faux. Contrairement aux idées reçues, deux à trois verres pris à table ne perturbent pas la digestion. « Boire raisonnablement pendant les repas est même souhaitable. Cela augmente, en effet, les chances de couvrir ses besoins en eau (1,5 l en moyenne par jour, soit six à huit grands verres) pour la plupart d'entre nous qui ne peuvent pas s'hydrater sur leur lieu de travail, ou n'y pensent pas. » Oui, l'eau dilate l'estomac, mais pas plus que les aliments : elle a donc sa place à table et fait partie du menu sans risque de souffrir de troubles digestifs, à condition, bien sûr, de ne pas boire toute la carafe. Elle permet même de réduire l'appétit, ce qui est intéressant pour les personnes désireuses de contrôler leur poids.

Il ne faut pas attendre la soif pour boire de l'eau. Vrai ou faux ?

Vrai. Ce signal se manifeste quand l'organisme est déjà déshydraté. « Il se déclenche sous l'impulsion de mécanorécepteurs qui, situés sur la paroi des vaisseaux sanguins, surveillent la pression artérielle. Lorsque le corps est en déficit d'eau, la pression artérielle baisse. Les récepteurs envoient alors un message au centre de régulation de la soif, situé sur l'hypothalamus, et déclenchent le besoin de boire. »

Comme le manifestent nos fréquents passages aux toilettes, la perte en eau s'étale tout au long de la journée. Pour être sûr de maintenir un bon niveau d'hydratation, il faut donc boire régulièrement, sans attendre la soif, au saut du lit, à table, entre les repas. « Le bon réflexe ? Un verre d'eau après chaque pause pipi. »

Mieux vaut boire en petites quantités que d'un seul coup. Vrai ou faux ?

Vrai. Pour le bon fonctionnement de l'organisme, un taux d'hydratation régulier est préférable à une alternance de phases de déshydratation/réhydratation.

« Toutes nos cellules ont besoin d'eau en permanence pour bien fonctionner. La soif n'est d'ailleurs pas le seul symptôme clinique d'une déshydratation : elle peut s'accompagner de maux de tête, de fatigue, de vertiges, voire de bourdonnements d'oreilles, et d'une baisse de la concentration et des performances intellectuelles et physiques. Et lorsque les urines deviennent trop concentrées, le risque de calculs et d'infection urinaire augmente. » Il est donc préférable de boire régulièrement tout au long de la journée.

Boire glacé n'est pas bon. Vrai ou faux ?

Vrai. Cela fait mal aux dents, fragilise la gorge et agresse la sphère digestive. « C'est en particulier déconseillé aux personnes qui, opérés de l'estomac, ont un petit volume gastrique. Chez elles, l'eau arrive dans l'intestin grêle sans avoir eu le temps de se réchauffer dans l'estomac et provoque des troubles intestinaux (douleurs, diarrhées...) : c'est le dumping syndrom. », Pour se rafraîchir par temps chaud, préférez une eau à 8-12 °C.

Boire chaud ne désaltère pas. Vrai ou faux ?

Vrai. « Il ne faut pas confondre la désaltération qui correspond à une sensation en bouche, et l'hydratation qui



Une jeune femme boit de l'eau

correspond à un apport en eau. Pour ce qui est de la désaltération, il est vrai que l'on a davantage l'impression de calmer sa soif en buvant frais et pétillant qu'en buvant chaud. Pour ce qui est de l'hydratation, cela ne change rien. Boire chaud est une tradition dans les pays chauds : cela peut sembler paradoxal et pourtant, cela favorise la sudation, et donc le refroidissement du corps. »

Trop boire peut favoriser la rétention d'eau. Vrai ou faux ?

« Le phénomène de rétention est lié à un début d'insuffisance veineuse, ou, plus rarement, à un début d'insuffisance cardiaque ou à un problème rénal. Le liquide passe alors des vaisseaux sanguins dans les tissus où il stagne et génère de l'œdème. »

Faux. À partir du moment où la fonction rénale est en bon état, le corps s'adapte aux apports hydriques pour maintenir le plus possible un capital d'eau constant dans l'organisme. Quand on boit beaucoup, on élimine beaucoup ; quand on boit peu, on élimine peu.

Les jus de fruits sont moins sucrés que les sodas. Vrai ou faux ?

Faux. Ils affichent approximativement les

mêmes quantités de glucides et de calories. « Cependant, les jus de fruits (100 % pur jus et jus à base de concentré) contiennent uniquement les sucres naturels des fruits, à savoir le glucose et le fructose, contrairement aux sodas qui ne renferment que du sucre ajouté, le saccharose. De plus, comme les fruits dont ils sont issus, ils apportent des antioxydants, des vitamines ainsi que des minéraux. » Mieux vaut donc boire un jus de fruit qu'un soda, mais en le comptant comme une des deux à trois portions de fruits qu'il est recommandé de consommer chaque jour.

Les boissons gazeuses sont trop salées. Vrai ou faux ?

Vrai et Faux. Seules certaines d'entre elles sont déconseillées en cas de régime sans sel car elles contiennent effectivement des quantités non négligeables de sodium (plus d'1 g/l), sous la forme de bicarbonate de sodium. À l'inverse, elles sont recommandées pour lutter contre l'acidité en cas de troubles digestifs (acidité gastrique, reflux...) ou de sport intensif.

Les autres boissons gazeuses contiennent plus ou moins de sel, mais dans des proportions plus raisonnables. Quant à l'eau

plate, elle n'en contient qu'à l'état de traces (moins de 20 mg de sodium par litre).

Enfants et personnes âgées doivent boire plus d'eau que les adultes. Vrai ou faux ?

Faux. « Leurs besoins hydriques sont les mêmes que ceux des adultes, à savoir 1,5 l par jour. Chez l'enfant de moins de 3-4 ans, ils sont même inférieurs : 1 l/jour. En revanche, ces populations sont beaucoup plus sensibles à la déshydratation. » Chez le nourrisson dont le corps est composé à 75 % d'eau (65 % chez l'adulte), tout déficit hydrique peut entraîner en quelques heures une défaillance des organes vitaux. Chez la personne âgée, cela peut provoquer une chute brutale de la tension artérielle.

« Or, l'un comme l'autre sont davantage exposés. Le bébé parce qu'il a du mal à s'exprimer, la personne âgée parce que son système d'alerte de déclenchement de la soif fonctionne moins bien. Il faut donc leur proposer régulièrement à boire, surtout s'il fait chaud. »

Edem Dadzie
Experte : Dr Isabelle Tostivint, néphrologue à l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière (Paris)

Covid-19 en milieu scolaire

Parents, prenez vos responsabilités et protégez vos enfants

Selon la coordination nationale de la gestion de la riposte au Covid-19 au Togo (CNGR-Covid-19), cinq élèves ont été testés positifs depuis la reprise des cours le 15 juin dernier. Face à cette situation, les parents doivent prendre leurs responsabilités pour protéger leurs enfants.

Il est vrai que la plupart sont des cas importés. Mais l'on pourrait assister à des surprises si les parents ne sensibilisent pas leurs enfants à toujours porter le masque de protection et surtout à maintenir une bonne distance entre eux lorsqu'ils sortent de l'école pour aller à la maison. Malheureusement, et malgré les dispositions pratiques prises par le gouvernement pour protéger

les acteurs du système éducatif et les élèves, l'on a pu constater avec amertume des comportements déviants de la part des apprenants dès la reprise.

Port non réglementaire du masque ou refus carrément de le porter, attroupements, accolades etc... il est dommage de remarquer que ceux qui vont à l'école adoptent des comportements pires que

des personnes déscolarisés ou non scolarisés. Le Premier ministre et son gouvernement doivent-ils tenir un bâton derrière chaque citoyen pour l'amener à respecter les mesures barrières ?

L'on peut reprocher aux autorités éducatives le fait que les mesures ne soient pas parfaitement mises en œuvre. Mais dans l'ensemble, un gros effort a été fait.



Des élèves portant des masques en classe

Il revient aux parents de prendre maintenant leurs responsabilités. Ceux-ci doivent être fermes avec leurs enfants pour que ces derniers se comportent mieux à la sortie des élèves. Si la situation dérape, ils seront les plus grands perdants. L'année scolaire est certes sur le point d'être

sauvée, mais attention ! Parents, apprenez à vos enfants à respecter scrupuleusement les mesures barrières et exigez cela de leur part. C'est peut-être aussi le moment pour les parents qui amenaient leurs enfants à l'école, de recommencer.

Edem Dadzie

« FitnessMind »,

Un esprit sain dans un corps sain

Le fitness est un sport qui regroupe une pluralité d'activités physiques individuelles ou collectives comme la musculation, le step, l'aérobic ou des exercices de cardio. Ainsi, la structure FitnessMind entend rassembler toutes les personnes de tous les âges autour du sport en particulier le fitness.



Le Fitness permet de brûler efficacement environ trois cent cinquante (350) calories durant une séance de trente (30) minutes. Cette activité d'intensité élevée est conseillée deux (2) voire trois (3) fois par semaine, et doit être associée à une bonne alimentation.

Précisément, la jeune structure FitnessMind veut intégrer le fitness dans le quotidien des Togolais. A travers ce sport, la boîte FitnessMind veut réunir les adolescents, les jeunes,

les enfants ainsi que des personnes âgées autour d'un seul objectif, le bien être.

Par ailleurs, la FitnessMind souhaite entretenir toutes les personnes désireuses autour des thématiques comme l'alimentation, la sexualité, le bien-être et le développement personnel à chaque fin de séance de fitness.

Afin de participer à des séances itinérantes de fitness qui, l'équipe de FitnessMind convie le public à la suivre sur les réseaux sociaux.

Nadia E.

Entreprenariat rural

Le PNER va financer 600 projets pour les 3 prochains mois

Le Projet national de promotion de l'entreprenariat rural (PNER) a rendu public ce 24 juin 2020, un nouveau projet. Il s'agit d'un plan d'urgence de financement au profit de 600 jeunes entrepreneurs ruraux.

Avant l'étape du financement, le PNER procède d'abord à une sensibilisation. C'est dans ce sens qu'ont été initiées des séances de formations à l'endroit des 120 jeunes porteurs d'idées dans les 20 préfectures cibles. Ils sont formés, du 08 au 27 juin 2020, en entreprenariat rural, dans les fondamentaux de la création d'une MPER et dans les étapes nécessaires à la création de micro et petites entreprises.

« Les acquis du projet et les partenariats envisagés permettront sans nul doute de répondre aux attentes du gouvernement, des bénéficiaires et du Fida », a épliqué Mazamesso Assih, secrétaire d'Etat chargée de l'inclusion financière et du secteur informel.

De janvier à mi-juin 2020, en dépit du coronavirus au Togo, le Projet national de

promotion de l'entreprenariat rural (PNER) a financé 90 plans d'affaire.

Mise en œuvre depuis 2015, le Projet national de promotion de l'entreprenariat rural (PNER), bénéficie du fort soutien du Fonds international de développement agricole (FIDA). Le PNER dispose sur l'ensemble du pays, six (6) centres nationaux de formations agricoles censées pouvoir assurer la formation technique des jeunes promoteurs de micros et petites entreprises rurales en amont et en aval de la production agricole. Lit-on dans le bihebdomadaire Togolais l'Union. Il s'agit notamment de YMCA à Lomé, dans la région Maritime ; INFA de Tové à Kpalimé, dans la région des Plateaux ; URBUS FONDATION à Sokodé, dans la région Centrale ; CIDAP Centre à Niamtougou, dans la région de la Kara ; AREJ et CARTO à

Dapaong, dans la région des Savanes.

L'objectif de développement du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural en particulier pour les jeunes et les femmes à travers le développement de l'entreprenariat rural créateur d'emplois rémunérateurs et durables pour les jeunes au niveau local. Le coût total du projet est estimé à 39,6 millions US\$ soit 19,2 milliards FCFA, financé à 54% par le FIDA (50% prêt et 50% don) ; 9,6% par l'Etat togolais, 4,8% par les promoteurs des MPER (Moyennes et petites entreprises rurales) ; 21,9% par les Institutions Financières Partenaires et 9% par un cofinancement qui reste à mobiliser.

Attipoe Edem Kodjo

Entreprenariat des jeunes

La Team RM et Untapped lancent le concours The Nest Afrique Francophone

Le think and do tank Team RM, en partenariat avec Untapped initie un concours pour aider les jeunes entrepreneurs francophones, notamment togolais et béninois à trouver des « financements d'investisseurs providentiels ». L'initiative fait suite au webinaire international sur la finance inclusive et la Covid-19 organisé du 26 au 28 mai dernier par la Team RM.

Baptisé « The nest Afrique francophone », la Team RM et son partenaire Untapped veulent avec ce concours contribuer au développement des start-up à travers des financements d'investisseurs et leur

visibilité. Il s'agit d'un concours de pitch de 5 minutes en 10 slides. Les candidats ont jusqu'au 30 juin pour postuler.

« The nest Afrique francophone » est une composante du

Programme africain d'investissements dans l'entreprenariat du Think and do tank Team RM (Team RM-Paie) qui œuvre au développement de l'écosystème start-up et à l'autonomisation des femmes en Afrique de l'ouest.

Il s'agit de la première édition du concours pour les pays et entrepreneurs francophones après une dizaine d'éditions pour les

anglophones.

Pour ce concours, un accent particulier sera mis sur l'innovation entrepreneuriale et les projets porteurs à impacts. Les porteurs des projets innovants présélectionnés seront coachés par la Team RM sur comment bien présenter leurs projets. Ils seront également invités à participer à une visioconférence de levée de fonds.

« Consciente de l'impact d'entreprises innovantes sur la croissance et l'emploi, la Team RM s'est engagée pour booster les PME qui promeuvent de nouveaux processus et de nouvelles technologies. The NEST Afrique Francophone, co-réalisé par Untapped et Team RM, répond à cet engagement » indique une note des organisateurs de ce concours.

Félix T.

TAUX: 0%



* Offre soumise à conditions

oxy Conseil

Pour une belle rentrée scolaire et un avenir assuré !

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2020

Disponible en **24 heures**



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

